Le Soir d'Algérie

Pensez-vous que les cours de soutien dispensés dans les universités doivent être interdits ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les universités privées de nouveau visées

L'enseignement supérieur privé peine encore à s'imposer en tant que tel face à une tutelle farouche à l'égard de son développement. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a assuré hier qu'aucun établissement privé ne bénéficie «d'une reconnaissance officielle».

Naouel Boukir – Alger (Le Soir) – En marge de l'inauguration de la rentrée universitaire 2016-2017 à la nouvelle Ecole supérieure de la sécurité sociale sise à Ben Aknoun, Alger, T. Hadjar est revenu sur la question des établissements de l'enseignement supérieur privés.

Selon lui, suite à des concertations avec le Premier ministre, «une commission mixte a été constituée pour comptabiliser et assainir la situation des universités privées et les diplômes qu'elles délivrent». Rajoutant qu'à ce jour «aucune d'elles ne détient une reconnaissance officielle ou bénéficie d'une existence juridique et réglementaire». A l'exception, précise-t-il, de l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Alger (ESHRA). Or, faut-il rappeler que l'établissement dont il est question est une institution publique actuellement gérée par l'illustre école d'hôtellerie de Lausanne (Suisse) avec laquelle un contrat d'une durée de huit ans a été signé.

C'est depuis 1999 que l'Etat a légiféré sur les conditions d'exercice des universités privées. Mais ce n'est qu'en 2014 que le ministre de l'Enseignement supérieur promet de constituer une commission chargée d'étudier et de délivrer des agréments aux instituts de formation privés. Aujourd'hui, le cahier des charges qui leur est imposé se base principalement sur des critères d'ordre plus matériel que qualitatif.

Concrètement, le dossier se penche davantage sur l'aspect quantitatif de l'investissement : les obligations concernant les infrastructures, le nombre de places pédagogiques et d'enseignants... Et ce, au détriment du critère fondamental étant la qualité de l'enseignement. Toutefois, de nombreuses écoles supérieures privées ont amplement respecté le cahier des charges en question. Il n'en demeure pas moins qu'une reconnaissance officielle de leurs établissements ou de leurs diplômes n'est toujours pas attribuée par la tutelle.

Or, le secteur privé dans l'enseignement supérieur, comme dans chaque domaine, doit concurrencer celui public afin de tirer de plus en plus ce secteur vers une meilleure qualité. C'est d'ailleurs l'exemple de la Corée du Sud ou du Japon où les instituts privés sont majoritaires pour ce qui est de l'enseignement supérieur. Leurs indicateurs de performance économique attestent largement du succès de leur système.

Cependant, dans le contexte local, par l'imposition de critères principalement matériels pour la création d'établissements privés dans l'enseignement supérieur, c'est une déprofessionnalisation du secteur qui est risquée. Et ce, par la promotion d'un investissement pur et dur optant d'abord et avant tout pour la rentabilité, avec des offres de formation à des prix conséquents et dont le contenu laisserait à désirer. Conséquemment, ce sera l'effet inverse qui sera généré : au lieu que le secteur privé tire la qualité de l'enseignement supérieur vers le haut, il la dévalorisera plus qu'elle ne l'est aujourd'hui.

N. B.

EL MOUDJAHID

ÉCOLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Instrument stratégique de formation

L'Ecole supérieure de la sécurité sociale est "un instrument stratégique" de formation pour le développement de la ressource humaine dans le domaine de la protection sociale, a souligné le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de l'année universitaire 2016-2017 de cette école, le ministre a indiqué que cette structure d'une capacité pédagogique de 400 places a pour mission d'assurer la formation de cadres hautement qualifiés, des personnels d'encadrement exerçant au niveau des organismes et institutions de la sécurité sociale. L'école assure également la formation continue des cadres des secteurs publics et privés ainsi que des membres des organisations professionnelles, a ajouté M. El Ghazi.

Placée en co-tutelle pédagogique entre le ministère du Travail et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'école constitue le résultat d'un accord de partenariat signé en juin 2013 entre le gouvernement algérien et l'Organisation internationale du travail (OIT) à l'occasion de la Conférence internationale du travail, a rappelé le ministre. Dans ce contexte, le ministre a expliqué qu'en vertu de cet accord, 25% des places pédagogiques de l'Ecole sont réservés aux étudiants des pays de l'Union du Maghreb arabe et de l'Afrique. L'école vise également à entreprendre des études et des recherches liées aux questions de la sécurité sociale et de publier des ouvrages et périodiques relatifs aux spécialités enseignées.

Organiser des conférences, des séminaires et des manifestations scientifiques et techniques et mettre en œuvre des actions de coopération régionales et internationales de formation et de recherche en matière de sécurité sociale, figurent aussi parmi les missions de l'école lancée en 2014/2015, selon le ministre. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé la disponibilité de son secteur à accompagner et renforcer "son soutien pédagogique" à l'école particulièrement dans sa première étape.

Pour sa part, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a indiqué que le système de la sécurité sociale a montré "la justesse de son orientation" et mérite d'être consolidé par un encadrement de qualité, qui lui maintiendra une organisation moderne et maîtrisée et lui assurera un rendement efficace, concrétisant ainsi ses objectifs stratégiques. La cérémonie d'ouverture à laquelle ont assisté, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassen Rabehi, a été marquée par le lancement d'un cours sur la sécurité sociale. Ont également pris part à cette cérémonie, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd (UGTA) ainsi que le représentant du Bureau international du travail (BIT) à Alger, Ali Deyahi. **(APS)**

EL MOUDJAHID

SALON ERA DU 24 AU 26 OCTOBRE À ORAN

RENDEZ-VOUS des professionnels des énergies renouvelables

Du 24 au 26 octobre 2016, le Salon international Era sera au rendez-vous de sa 7e édition, au Centre de conventions d'Oran, pour offrir aux professionnels qui opèrent dans le domaine des énergies renouvelables, le cadre propice qui répond à leurs besoins de communication sur leurs activités et leur savoir-faire, et de prospection d'opportunités de partenariats avantageux qui renforcent leurs capacités.

Organisé par Myriade Communication, sous le haut patronage de Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, Era 2016, 7e Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable, bénéficie du contexte favorable créé par l'impulsion donnée au programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, par le chef de l'Etat qui en a souligné le caractère de priorité nationale. Era 2016 s'inscrit dans l'alternative incontournable qui consiste à construire une économie nationale diversifiée et plus compétitive, impliquant une transition énergétique qui intègre l'émergence d'une filière des énergies renouvelables. Pour les professionnels, le Salon Era est devenu le meilleur repère dans ce domaine. Il leur permet de connaître, à la fois, l'état des lieux et les perspectives ouvertes par le programme national de développement des énergies renouvelables. Le Salon Era remplit également une fonction de catalyseur de la synergie des actions mises en œuvre dans ce créneau par les institutions officielles et organismes qui en relèvent, et par les opérateurs économiques.

La réussite des éditions précédentes du Salon Era, prouvée par la qualité de la participation tant nationale qu'étrangère et par la fréquentation d'un public qualifié, explique l'engouement pour sa 7e édition qui verra la participation très active du secteur de l'Energie à travers la présence des deux grands groupes Sonatrach et Sonelgaz avec leurs filiales, du secteur des Ressources en eau et de l'Environnement, avec ses agences et entreprises, du ministère de l'Industrie et des Mines, directement concerné par le thème de cette année — l'industrie des énergies renouvelables au service d'une économie diversifiée et compétitive —, l'Agriculture, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, à côté des acteurs économiques majeurs de la filière, également présents en force. Les jeunes promoteurs, à la recherche d'opportunités d'entrepreneuriat, occuperont l'espace dédié à leurs préoccupations, pour les aider à concrétiser leurs projets. Le Salon Era est également ouvert sur les autres dimensions du développement durable, à savoir la préservation des ressources naturelles, l'économie d'énergie, la gestion de l'eau, la réutilisation des eaux usées, la valorisation des déchets,... Le 7e Salon Era est accompagné, cette année aussi, de son cycle de conférences avec des communications présentées par des spécialistes, experts et chercheurs, algériens et étrangers, portant sur des thématiques liées aux énergies renouvelables et au développement durable.

Linda OULOUNIS
(Commissaire du Salon)

Le Temps
D'ALGÉRIE

TAHAR HADJAR, AUX ÉTUDIANTS DU FLN :

«Nous devons remporter la bataille de la qualité»

Le FLN sonne la mobilisation de ses universitaires et étudiants. A l'approche des législatives, le parti de Saâdani semble plus que jamais déterminé à réunir toutes ses compétences avant d'aborder le rendez-vous électoral du printemps prochain.

C'est dans cette perspective que le parti de Saâdani a organisé, hier, à la Mutuelle générale des matériaux de construction de Zéralda, une conférence nationale pour les étudiants et les compétences universitaires. Une rencontre organisée sans la présence du SG du FLN qui, d'ailleurs, ne risque pas de refaire surface de sitôt après être monté au «front» et tiré violemment sur l'ex-patron des services secrets, la semaine passée. Les organisateurs de cette conférence, un tantinet tendus par le tollé soulevé par la sortie médiatique de leur chef, évitaient soigneusement les journalistes qui, pour la plupart, étaient venus dans l'espoir d'arracher quelques déclarations aux cadres du FLN, notamment après les mises au point d'Ahmed Ouyahia, SG du RND, qui a défendu le général Toufik, lors d'une conférence de presse, samedi. A l'ouverture de cette conférence, c'est Tahar Hadjar, actuel ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cadre du FLN, qui s'emploiera à faire le bilan des avancées enregistrées dans son secteur, tout en rappelant les choix stratégiques faits par le FLN dans l'objectif de «*hisser les compétences universitaires au plus haut niveau*». «*Notre parti accorde une importance stratégique aux secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation*», a-t-il affirmé, en ajoutant que «*c'est une tradition dans notre parti. L'histoire de la Révolution est là pour attester de tout le travail accompli, lors de la Révolution, par les étudiants algériens qui ont beaucoup donné pour le parti et pour l'Algérie*». Visiblement, le parallèle avec le FLN historique, «*propriété morale*» de tous les Algériens, ne semble pas gêner outre mesure les cadres du FLN, version 2016, qui n'hésitent pas à faire sienne les acquis de la Révolution ! Après s'être arrêté sur cette séquence d'histoire, Tahar Hadjar fera le point sur les défis de l'université qui, dit-il, a beaucoup progressé, notamment à travers la réalisation des infrastructures et les moyens humains mis à la disposition de l'université mais, reconnaît-il, il reste désormais la bataille de la qualité qu'il faudra mener. «*Nous avons beaucoup investi dans ce secteur et avons remporté la bataille en termes des réalisations d'infrastructures à travers le pays, tout comme nous avons réussi à mettre à la disposition de nos étudiants les moyens de l'encadrement*», s'est-il félicité, avant d'inviter l'assistance, composée de dizaines d'universitaires venus des quatre coins du pays, à réfléchir sur la bataille de la qualité. «*Nous devons désormais réfléchir à hisser le niveau de notre université à des standards internationaux. Et c'est dans cet objectif que nous avons organisé, la semaine passée, une conférence nationale, qui a regroupé tous les responsables des facultés sous le slogan de la qualité*», a-t-il affirmé.

Karim Benamar

Militants et voyous se confondent !

Au FLN, on a visiblement du mal à se débarrasser de ces réflexes qui ne font que ternir la réputation de cette formation politique, dont les organisateurs et animateurs n'hésitent pas à recourir à des pratiques «baltaguies», parfois les plus humiliantes. Pourtant, les dirigeants du FLN ne cessent de proclamer, à qui veut bien les entendre, la discipline et la rigueur propres à ce parti. Hier, à la Mutuelle générale des matériaux de construction de Zéralda, où ce parti tenait – comble de l'ironie – une conférence nationale pour les étudiants et les compétences universitaires, quelques militants, décidément nerveux, n'ont pas trouvé mieux que de lancer des insultes et des blasphèmes à l'encontre des journalistes qui couraient derrière Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et cadre du FLN, qui pour arracher une déclaration, qui pour poser une question. Il faut, un jour, que les dirigeants du FLN nous expliquent comment ils confient l'organisation de ces rencontres à des «voyous», confie-t-on.

K. B.

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE

LES ÉCOLES PRIVÉES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NE SONT PAS AGRÉÉES, A RÉVÉLÉ LE MINISTRE

Tahar Hadjar : "Leurs diplômes ne sont pas reconnus"

"Les écoles privées qui proposent des hautes études n'ont pas d'existence légale et leurs diplômes ne sont pas reconnus du fait qu'elles ne sont pas agréées par l'État", a révélé, hier, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Participant à l'ouverture de l'année universitaire de l'École supérieure de la sécurité sociale, le ministre a été clair : *"Nous ne sommes pas contre l'existence de ces écoles privées pour peu qu'elles respectent la réglementation comme cela est de rigueur au plan international."*

D'où, d'ailleurs, l'idée proposée au Premier ministre pour la mise en place d'une commission interministérielle qui se penchera sur la question. *"C'est un problème qu'il faut régler absolument"*, a martelé le ministre, précisant que *"sur tout le territoire national, seule l'École supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Alger (ESHRA) dispose d'un agrément et d'une existence officielle"*.

Aussi, avec les onze établissements dits hors secteur, l'Algérie dispose de 117 établissements d'enseignement supérieur, les universités comprises. Il faut savoir, par ailleurs, que la loi d'orientation de l'enseignement supérieur consacre l'ouverture du secteur de l'enseignement supérieur à l'initiative privée. Dans ce cadre, un cahier des charges a été élaboré par le secteur et fixe les dispositions réglementant l'ouverture d'un établissement privé de formation supérieure. Mais il se trouve que les écoles existantes, et qui sont nombreuses, continuent à dispenser - moyennant parfois des prix très élevés - une formation qui n'est pas reconnue par l'État. Ces écoles privées d'enseignement supérieur ne se bousculent pas au portillon pour régulariser leur situation.

NABILA SAÏDOUN

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE

UNIVERSITÉ DE KHENCHELA

23 postes de formation en doctorat ouverts

■ L'université Abbès-Laghrour de Khenchela a ouvert, au titre de l'année 2016/2017, 23 postes au concours de doctorat, selon une source proche du rectorat. En effet, les postes ouverts aux études doctorales concernent les filières science criminelle, droit administratif, linguistique arabe et littérature arabe, précise notre source. Les postulants intéressés sont instruits à l'effet de déposer leurs dossiers au niveau des services de post-graduation des facultés concernées. Dès réception, les dossiers de candidature seront alors étudiés et classés puis les étudiants retenus seront convoqués pour passer le concours. En revanche, le dernier délai du dépôt de dossier est fixé au 17 du mois en cours. La date de présélection des dossiers est prévue du 17 au 19 octobre. Les concours se dérouleront au niveau dudit établissement le 5 novembre prochain, a-t-on conclu.

M. ZAIM

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE

"L'UNIVERSITÉ POUR TOUS" AU CENTRE D'ÉTUDES DIOCÉSAIN D'ALGER

"Voyage des mots", avec Khaoula Taleb Ibrahimi

Le Centre d'études diocésain, les Glycines d'Alger, vient d'ouvrir sa nouvelle session de "L'Université pour tous", et le rendez-vous de cette première semaine a porté sur le "voyage des mots". En compagnie de Mme Khaoula Taleb Ibrahimi, spécialiste en sciences du langage, professeur des universités, université d'Alger 2 et directrice de Lisoudil (Laboratoire de linguistique, sociolinguistique et didactique des langues), les présents à ce rendez-vous ont pu voyager dans les mots et naviguer d'une rive à l'autre des langues, puisant çà et là, empruntant à un vocabulaire par-ci, calquant d'un autre par-là, inventant de nouveaux vocables au gré de la situation et du moment, car "*les mots, comme les langues auxquelles ils appartiennent, voyagent dans le temps et l'espace. Ils migrent dans d'autres langues au gré des besoins des locuteurs. Ils peuvent se greffer à d'autres mots, changer de forme, changer de sens en migrant mais leur sens peut évoluer aussi dans leur langue d'origine car ils sont, comme les langues, le reflet de l'activité des hommes dont les pratiques sociales évoluent constamment depuis la nuit des temps*". L'être humain a cette faculté de la parole qui le distingue des autres êtres vivants, nous dira Mme Khawla Ibrahimi.

Une parole qui le rend sociable, qui permet l'échange ; cet acte de parler va susciter une communication, une conversation, un partage entre un émetteur et un récepteur qui émettra à son tour pour devenir émetteur de mots, véhiculant du sens, pour qu'il y ait compréhension ; Mais d'où viennent ces mots ? Comment naissent-ils ? Stagnent-ils ou au contraire ils évoluent ? Et comment leur vient cette évolution ? Qu'est-ce qui les enrichit… ? Car oui, tout est richesse dans les langues que nous apprenons. "*La richesse des sociétés émane de leur plurilinguisme, de leur multilinguisme* ». On peut ainsi jouer avec la langue et jouer avec le mot à notre guise, "*comme l'a fait Paul Eluard avec sa terre bleue*". Ce cours passionnant a permis à l'assistance de s'interroger sur l'origine de certains mots usuels qu'on utilise spontanément sans se poser de questions. De découverte en découverte, de surprise en amusement, nous sont apparus des mots figurant dans une langue alors que leur origine remonte à une autre langue, du français à l'anglais, du turc à l'arabe, du lingua franca, du verlun… Faisons une halte un moment et interrogeons quelques mots comme : klibia, barkouk, Méditerranée, Dinar, couscous, Mazouzi, bernous, Guelmouna, hogra, miziria, "krazatou tomobil ramssouh moursouwat" (une voiture l'a écrasé, on l'a ramassé en morceaux). C'est ce que fit le professeur de cette université pour tous, qui a suscité la curiosité d'en connaître davantage sur tous les mots, en fouinant partout, dans toutes les langues utilisées pour communiquer. Et à la question de savoir la différence entre langue, dialecte, sabir ou autre, Mme Khawla rétorquera qu'en linguistique, un parler qui répondra à toutes les caractéristiques requises est considérée comme "*langue*" ; ce sont d'autres sciences qui pourraient éventuellement les distinguer l'une de l'autre selon leur utilisation ; ce qui est sûr, c'est que c'est par sa pratique qu'une langue restera vivante…

SAMIRA BENDRIS

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE

OUVERTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017 DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La consolidation du capital humain en priorité

D'envergure régionale, cet établissement dispose de 400 places pédagogiques dont 25% sont réservées aux étudiants maghrébins et africains.

"*L'École supérieure de la Sécurité sociale est un instrument stratégique de formation pour le développement de la ressource humaine dans le domaine de la protection sociale*", a souligné, hier, Mohamed El-Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

En procédant au lancement de l'année universitaire 2016-2017 de l'École supérieure de la Sécurité sociale, le ministre a précisé, dans son discours inaugural, que "*cette structure, qui dispose de 400 places pédagogiques, a pour mission d'assurer la formation de cadres hautement qualifiés, des personnels d'encadrement exerçant au niveau des organismes et institutions de la Sécurité sociale*".

L'école assure également la formation continue des cadres des secteurs publics et privés, ainsi que des membres des organisations professionnelles, a ajouté M. El-Ghazi. Placée en cotutelle pédagogique entre le ministère du Travail et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'école constitue le résultat d'un accord de partenariat signé en juin 2013 entre le gouvernement algérien et l'Organisation internationale du travail (OIT) à l'occasion de la conférence internationale du travail, a rappelé le ministre.

Dans ce contexte, le ministre a expliqué qu'en vertu de cet accord, 25% des places pédagogiques de l'école sont réservées aux étudiants des pays de l'Union du Maghreb arabe et de l'Afrique. "*Le partenariat avec le BIT et les écoles relevant du BIT suppose des échanges au niveau pédagogique et des enseignants et des expériences, organisations des séminaires et de mise à disposition des documentations.*"

L'école vise également à entreprendre des études et des recherches liées aux questions de la Sécurité sociale et de publier des ouvrages et périodiques relatifs aux spécialités enseignées.

L'organisation de conférences, de séminaires et de manifestations scientifiques et techniques et la mise en œuvre des actions de coopération régionale et internationale de formation et de recherche en matière de Sécurité sociale figurent aussi parmi les missions de l'école lancée en 2014-2015, selon le ministre. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé la disponibilité de son secteur pour accompagner et renforcer "*son soutien pédagogique*".

Le ministre, qui a refusé de révéler le montant du budget de fonctionnement de cet établissement, a fait savoir que "*l'établissement n'est qu'à ses débuts et il est appelé à se développer davantage et intégrer des formations qualifiantes*". La formation est diplômante et ouverte (après concours) aux personnes qui disposent déjà d'une licence, au minimum. "*Cette école sera un support de consolidation de premier ordre pour la Sécurité sociale en Algérie et fera de la formation continue, d'appoint et d'accompagnement*", a soutenu, pour sa part, Tidjani Hassan Heddam, DG de la Cnas, qui a précisé que "*la Sécurité sociale a consenti beaucoup d'investissements sur le volet du développement de la ressource humaine*".

NABILA SAÏDOUN

MANQUE DE TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Les étudiants montent au créneau à Sétif

Des dizaines d'étudiants de l'université Ferhat- Abbas sont montés au créneau, ces derniers jours, pour dénoncer le manque de moyens de transport assurant le transport universitaire depuis la ville d'El-Eulma vers le chef-lieu de wilaya. Selon des étudiants qui ont pris attache avec notre rédaction, ils rencontrent chaque matin, notamment lors des rotations de 7 heures et 8h30 d'énormes difficultés pour rejoindre le campus universitaire d'El Bez. "*Le nombre des étudiants dépasse largement la capacité des bus mis à la disposition de la communauté estudiantine de la ville d'El Eulma. Cela fait près d'un mois que des dizaines, voire des centaines d'étudiants sont contraints de rejoindre l'université en recourant au transport privé*", nous dira un étudiant en colère. Les protestataires ont également dénoncé les conditions dans lesquelles ils sont transportés, notamment le matin. "*Les étudiants sont entassés dans les bus comme des sardines*", nous-dit-on. Ils réclament des bus supplémentaires pour pouvoir répondre aux besoins des étudiants en matière de transport universitaire et interpellent les responsables de la direction des œuvres universitaires (DOU) afin de résoudre ce problème le plus tôt possible pour offrir des conditions de transport meilleures aux universitaires.

A. LOUCIF

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Ecole de la sécurité sociale

El-Ghazi

«Un instrument stratégique de formation pour la ressource humaine»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi a déclaré, hier à Alger, que «l'Ecole supérieure de la sécurité socialeest un instrument stratégique de formation pour le développement de la ressource humaine dans le domaine de la protection sociale».

En marge de l'ouverture officielle de l'année universitaire 2016-2017 de cette école, le ministre du Travail a indiqué, dans son allocution, que cet établissement d'une capacité pédagogique de 400 places a pour mission d'assurer la formation de cadres hautement qualifiés, et des personnels d'encadrement exerçant au niveau des organismes et institutions de la sécurité sociale.

L'école assure également la formation continue des cadres des secteurs public et privé ainsi que des membres des organisations professionnelles, a ajouté El-Ghazi.

Placée en co-tutelle pédagogique entre le ministère du travail [redacted], l'école constitue le résultat d'un accord de partenariat signé en juin 2013 entre le gouvernement algérien et l'Organisation internationale du travail (OIT) à l'occasion de la conférence internationale du travail, a rappelé le ministre.

Sur ce volet, le ministre a expliqué qu'en vertu de cet accord, 25% des places pédagogiques de l'Ecole sont réservés aux étudiants des pays de l'Union du Maghreb arabe et de l'Afrique.

L'école vise également à entreprendre des études et des recherches liées aux questions de la sécurité sociale et de publier des ouvrages et périodiques relatifs aux spécialités enseignées.

Organiser des conférences, des séminaires et des manifestations scientifiques et techniques et mettre en œuvre des actions de coopération régionales et internationales de formation et de recherche en matière de sécurité sociale, figurent aussi parmi les missions de l'école lancée en 2014/2015, selon le ministre.

[redacted]

Pour sa part, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a indiqué que le système de la sécurité sociale a montré la justesse de son orientation et mérite d'être consolidé par un encadrement de qualité, qui lui maintiendra une organisation moderne et maîtrisée et lui assurera un rendement efficace, concrétisant ainsi ses objectifs stratégiques.

Zahra Kafana

ORAN

Du 24 au 26 octobre

7e Salon international des énergies renouvelables

En présence des deux grands groupes Sonatrach et Sonelgaz avec leurs filiales, le 7e Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2016) se tiendra du 24 au 26 octobre à Oran, selon les organisateurs.

Il verra également la participation du secteur des ressources en eau et de l'environnement, avec ses agences et entreprises, du ministère de l'Industrie et des Mines, directement concerné par le thème de cette année, à savoir «l'industrie des énergies renouvelables au service d'une économie diversifiée et compétitive». L'agriculture, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, à côté des acteurs économiques majeurs de la filière, seront également présents en force au salon qu'abritera le Centre de conventions d'Oran, selon la même source. Le Salon est également ouvert sur les autres dimensions du développement durable, à savoir la préservation des ressources naturelles, l'économie d'énergie, la gestion de l'eau, la réutilisation des eaux usées et la valorisation des déchets. «La réussite des éditions précédentes du Salon Era, prouvée par la qualité de la participation tant nationale qu'étrangère et par la fréquentation d'un public qualifié, explique l'engouement pour sa 7e édition», se réjouit-on.

Le Citoyen
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
LE CHOC DES IDEES MAIS PAS DES HOMMES

Hadjar appelle les organisations estudiantines à reconsidérer leurs missions au sein de l'université

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a appelé lundi à Alger les organisations estudiantines à reconsidérer leurs missions au sein des universités afin de pouvoir jouer «un rôle plus important» dans la formation des futurs cadres.

M. Hadjar qui présidait l'ouverture de la conférence nationale des étudiants et des compétences universitaires, organisée par le Front de Libération Nationale (FLN), a indiqué que les organisations estudiantines sont appelées à «jouer un rôle plus important au sein des universités et à reconsidérer leurs missions pour devenir une école de formation des futurs cadres». A cet effet, le ministre a souligné l'importance de l'organisation des activités culturelles et sportives au sein des universités qui sont «le meilleur espace d'échanges», indiquant que «tous les partis politiques sont interdits d'activité au sein de l'université».

Au sujet des oeuvres universitaires, le ministre a déclaré qu'une conférence nationale sera organisée à cet effet avec l'implication de toutes les parties concernées, lesquelles sont appelées aujourd'hui à «présenter leurs propositions relatives à la gestion des oeuvres universitaires».

Dans le même sillage, M. Hadjar a ajouté que des sommes importantes sont consacrées aux oeuvres universitaires, sans que l'étudiant puisse en «bénéficier convenablement».

Concernant le volet pédagogique, le ministre estime «nécessaire de revoir les programmes et de créer de nouvelles spécialités en adéquation avec les mutations économiques et qui répondent aux besoins du pays en matière de compétences.

Le Citoyen
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
LE CHOC DES IDEES MAIS PAS DES HOMMES

L'école de la Sécurité sociale

«Instrument stratégique» de formation pour la ressource humaine

L'école supérieure de la sécurité sociale est «un instrument stratégique» de formation pour le développement de la ressource humaine dans le domaine de la protection sociale, a souligné lundi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de l'année universitaire 2016-2017 de cette école, le ministre a indiqué que cette structure d'une capacité pédagogique de 400 places a pour mission d'assurer la formation de cadres hautement qualifiés, des personnels d'encadrement exerçant au niveau des organismes et institutions de la sécurité sociale.

L'école assure également la formation continue des cadres des secteurs publics et privés ainsi que des membres des organisations professionnelles, a ajouté M. El Ghazi.

Placée en co-tutelle pédagogique entre le ministère du travail et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'école constitue le résultat d'un accord de partenariat signé en juin 2013 entre le gouvernement algérien et l'Organisation internationale du travail (OIT) à l'occasion de la conférence internationale du travail, a rappelé le ministre.

Dans ce contexte, le ministre a expliqué qu'en vertu de cet accord, 25% des places pédagogiques de l'Ecole sont réservés aux étudiants des pays de l'Union du Maghreb arabe et de l'Afrique.

L'école vise également à entreprendre des études et des recherches liées aux questions de la sécurité sociale et de publier des ouvrages et périodiques relatifs aux spécialités enseignées.

Organiser des conférences, des séminaires et des manifestation scientifiques et techniques et mettre en oeuvre des actions de coopération régionales et internationales de formation et de recherche en matière de sécurité sociale, figurent aussi parmi les mission de l'école lancée en 2014/2015, selon le ministre.

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé la disponibilité de son secteur pour accompagner et renforcer «son soutien pédagogique» à l'école particulièrement dans sa première étape.

Pour sa part, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a indiqué que le système de la sécurité sociale a montre «la justesse de son orientation» et mérite d'être consolidé par un encadrement de qualité, qui lui maintiendra une organisation moderne et maîtrisée et lui assurera un rendement efficace, concrétisant ainsi ses objectifs stratégiques.

La cérémonie d'ouverture à la quelle ont assisté, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassen Rabehi, a été marquée par le lancement d'un cours sur la sécurité sociale.

Ont également pris part à cette cérémonie, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd (UGTA) ainsi que le représentant du bureau international du Travail (BIT) à Alger, Ali Deyahi.

LE JEUNE INDEPENDANT

L'ÉCOLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

«Un instrument stratégique de formation pour la ressource humaine»

L'ÉCOLE supérieure de la sécurité sociale est «un instrument stratégique» de formation pour le développement de la ressource humaine dans le domaine de la protection sociale, a souligné hier, à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de l'année universitaire 2016-2017 de cette école, le ministre a indiqué que cette structure d'une capacité pédagogique de 400 places a pour mission d'assurer la formation de cadres hautement qualifiés, des personnels d'encadrement exerçant au niveau des organismes et institutions de la sécurité sociale.
L'école assure également la formation continue des cadres des secteurs publics et privés ainsi que des membres des organisations professionnelles, a ajouté M. El Ghazi.
Placée en co-tutelle pédagogique entre le ministère du Travail et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'école constitue le résultat d'un accord de partenariat signé en juin 2013 entre le gouvernement algérien et l'Organisation internationale du travail (OIT) à l'occasion de la conférence internationale du travail, a rappelé le ministre.
Dans ce contexte, le ministre a expliqué qu'en vertu de cet accord, 25% des places pédagogiques de l'Ecole sont réservés aux étudiants des pays de l'Union du Maghreb arabe et de l'Afrique. L'école vise également à entreprendre des études et des recherches liées aux questions de la sécurité sociale et de publier des ouvrages et périodiques relatifs aux spécialités enseignées.
Organiser des conférences, des séminaires et des manifestations scientifiques et techniques et mettre en œuvre des actions de coopération régionales et internationales de formation et de recherche en matière de sécurité sociale, figurent aussi parmi les missions de l'école lancée en 2014/2015, selon le ministre. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a réaffirmé la disponibilité de son secteur pour accompagner et renforcer «son soutien pédagogique» à l'école particulièrement dans sa première étape.
Pour sa part, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a indiqué que le système de la sécurité sociale a montré «la justesse de son orientation» et mérite d'être consolidé par un encadrement de qualité, qui lui maintiendra une organisation moderne et maîtrisée et lui assurera un rendement efficace, concrétisant ainsi ses objectifs stratégiques. La cérémonie d'ouverture à laquelle ont assisté, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassen Rabehi, a été marquée par le lancement d'un cours sur la sécurité sociale. Ont également pris part à cette cérémonie, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd (UGTA) ainsi que le représentant du Bureau international du travail (BIT) à Alger, Ali Deyahi. **R. N.**

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Les objectifs fixés, pour cette année, largement dépassés

Plus de 18.000 demandeurs d'emploi placés par l'ANEM

J. Boukraa

Plusieurs mesures ont été prises, en collaboration avec les collectivités locales pour l'emplacement des jeunes demandeurs d'emploi et satisfaire la demande. Depuis le début de l'année plus de 18.000 demandeurs d'emploi ont été placés, a-t-on appris de M. Kahloul Daoud directeur de l'Agence nationale de l'emploi de la wilaya. «On a, largement, dépassé les objectifs fixés pour cette année », affirme notre interlocuteur. La situation de l'emploi a relevé une nette expansion de l'emploi, grâce à un dynamisme affiché par le secteur économique privé, au niveau local. C'est ainsi que le taux de placement à atteint les 153% des objectifs tracés, pour cette année » a-t-il souligné. Dans les détails le même responsable a indiqué que « pour près de 20.000 offres d'emplois , on a réalisé, 16.000 placements classiques , 900 contrats professionnels aidés (CPA) et un millier de placements, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ».

En 2015, pas moins de 17.000 jeunes demandeurs d'emplois ont été placés par les différentes agences d'emplois, contre près de 14.700 en 2014. Les dispositions comprises dans la loi 04/19 du 25 décembre 2004, stipulent le passage des employeurs par le bureau de main-d'oeuvre (ANEM), pour toute offre d'emploi. Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire auprès de l'agence locale d'emploi. Concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée, en matière de placement, en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, à une amende de 10.000 à 30.000 DA.

Aussi, dans le cadre de sa stratégie de proximité l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) d'Oran s'est rapproché des étudiants, en ouvrant, le mois passé, le premier bureau de l'emploi, au sein de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf /USTO-MB. La direction générale de l'ANEM s'est engagée à ouvrir d'autres bureaux de l'emploi aux étudiants dans les universités, Cette institution, gérée par des conseillers, a pour mission essentielle d'aider les étudiants en fin de cursus universitaire dans leur démarche de recherche d'emploi en les inscrivant, les informant sur le monde de l'entreprise et les familiarisant aux techniques de recherche d'emploi dont l'écriture de lettres de motivation, la valorisation des CV et la préparation à l'entretien d'embauche. Le bureau étudiant a aussi, pour mission d'informer les étudiants sur les démarches à entreprendre pour la création de leur propre entreprise particulièrement, dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'Emploi de jeunes (ANSEJ). D'autre part, une quarantaine de placements de cadres dans des postes d'emploi ont été réalisés par l'Agence des compétences d'Oran, relevant de l'ANEM, depuis avril dernier. De la période allant d'avril à août derniers, environ 177 cadres se sont inscrits à cette agence qui s'occupe du placement des cadres dans des postes d'emploi selon leurs compétences. 39 d'entre eux ont été placés dans des postes d'emploi dans divers domaines.

Cette agence a reçu quelque 84 offres d'emploi, émanant de diverses entreprises, comme les filiales de Sonatrach, les banques et les assurances. Ce nombre de placements est assez appréciable dans la mesure où les critères de sélection sont très stricts. Composée d'un chef d'agence, d'un conseiller principal et de deux chargés d'études, l'Agence des compétences a pour mission principale de répondre aux sollicitations des cadres expérimentés, en quête d'emploi et à la demande des entreprises, en matière de main-d'oeuvre qualifiée.

Deuxième du genre, à l'échelle nationale, l'Agence d'Oran se charge de l'orientation des cadres dont l'expérience équivaut ou dépasse les 10 ans, dans des postes d'emploi en adéquation avec leurs profils.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Energies renouvelables, énergies propres et développement durable

Le 7ème Salon international du 24 au 26 octobre au CCO

Le 7ème Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2016) se tiendra du 24 au 26 octobre à Oran, apprend-on auprès des organisateurs. Cette manifestation verra la participation «très active» du secteur de l'énergie, à travers notamment la présence des deux grands groupes Sonatrach et Sonelgaz avec leurs filiales, indique un communiqué des organisateurs. Elle verra également la participation du secteur des ressources en eau et de l'environnement, avec ses agences et entreprises, du ministère de l'Industrie et des Mines, directement concerné par le thème de cette année, à savoir «l'industrie des énergies renouvelables au service d'une économie diversifiée et compétitive». L'agriculture, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, à côté des acteurs économiques majeurs de la filière, seront également présents en force au salon qu'abritera le Centre de conventions d'Oran, selon la même source.

Les jeunes promoteurs, à la recherche d'opportunités d'entreprenariat, occuperont quant à eux l'espace dédié à leurs préoccupations, pour les aider à concrétiser leurs projets, informe la même source. Le Salon est également ouvert sur les autres dimensions du développement durable, à savoir la préservation des ressources naturelles, l'économie d'énergie, la gestion de l'eau, la réutilisation des eaux usées et la valorisation des déchets. «La réussite des éditions précédentes du Salon ERA, prouvée par la qualité de la participation tant nationale qu'étrangère et par la fréquentation d'un public qualifié, explique l'engouement pour sa 7ème édition», se réjouit-on.

ERA 2016 offrira ainsi aux professionnels des énergies renouvelables «le cadre propice qui répond à leurs besoins de communication sur leurs activités et leur savoir-faire, et de prospection d'opportunités de partenariats avantageux qui renforcent leurs capacités». Il leur permettra aussi de connaître l'état des lieux ainsi que les perspectives ouvertes par le programme national de développement des énergies renouvelables et sera de ce fait comme «un catalyseur de la synergie des actions mises en œuvre dans ce créneau par les institutions officielles et organismes qui en relèvent et par les opérateurs économiques». Un cycle de conférences avec des communications présentées par des spécialistes, experts et chercheurs, algériens et étrangers, portant sur des thématiques liées aux énergies renouvelables et au développement durable, est prévu en marge du salon.

Cette année, ERA bénéficie du contexte favorable créé par l'impulsion donnée par le chef de l'Etat au programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, placé au rang de «priorité nationale», se réjouit encore l'organisateur. Il s'inscrit ainsi dans «l'alternative incontournable qui consiste à construire une économie nationale diversifiée et plus compétitive, impliquant une transition énergétique qui intègre l'émergence d'une filière des énergies renouvelables».

El Watan

ORAN

Coup d'envoi du Salon de la construction et de la gestion urbaine

La 7e édition du Salon de la construction et de la gestion urbaine, inaugurée hier à Oran, sera ponctuée, jusqu'au 13 octobre, par une série de conférences et d'ateliers-débats avec pour thème «Penser la ville».

PHOTO : ABDELKRIM B.

Le Salon international de la construction et de la gestion urbaine se tiendra jusqu'au 13 octobre

Le Salon international de la construction et de la gestion urbaine a été inauguré, hier matin, au Centre des conventions d'Oran. Cette manifestation, qui se tiendra jusqu'au 13 octobre, est déjà à sa 7e édition. Elle sera ponctuée par une série de conférences et d'ateliers-débats avec la ville au centre des réflexions. En effet, l'université des sciences de la technologie Mohammed Boudiaf (USTO) a organisé toute une journée de travaux, hier, sous le thème «Impact de la réhabilitation sur l'image de la ville : Oran et les jeux méditerranéens 2021». Cette initiative des enseignants et étudiants du master architecture et nouvelles technologies confirme le rapprochement entre l'université et le secteur économique ainsi que les efforts consentis par les différents acteurs pour réussir le rendez-vous 2021 et redonner à la ville son rayonnement. La fondation R20 MED organise également une conférence à l'occasion de ce salon sous le thème «Bâtiment et villes durables : enjeu de la lutte contre le changement climatique». L'avant-dernière journée sera marquée par une conférence sur les nouvelles technologies au sein des bureaux d'études. En outre, le Salon prévoit la participation de plus de 70 exposants spécialistes du bâtiment, de la construction et de l'urbanisme. Les organisateurs tablent sur 3500 visiteurs, principalement des professionnels du secteur ainsi qu'une affluence importante d'universitaires et d'associations investies dans la question de l'environnement, de la ville et du patrimoine.

R. Benchikh

El Watan

EL MÉNÉA

Catastrophe écologique à Sebkhet El Maleh

● En l'absence d'une intervention sérieuse de la Direction générale des forêts, le site d'El Malleh risque de perdre sa classification internationale.

Plus d'un millier d'oiseaux sont morts depuis le début du mois de septembre sur les bords de Sebkhet El Malleh, une zone humide d'importance internationale classée depuis 2004 en vertu de la convention de Ramsar. Devant cette catastrophe écologique dont la sonnette d'alarme a été tirée par les membres du Laboratoire de Recherche et de conservation des zones humides (LRZH) de l'université du 8 Mai 1945 de Guelma, un laxisme qui effraye la population qui craint pour sa santé et celle de ses animaux d'élevage, véritable pilier de l'économie locale.

Pour Abdelhakim Bouzid, chercheur de l'université de Ouargla et membre du LRZH, le taux de mortalité prend une tendance exponentielle en l'absence d'une intervention sérieuse de la direction générale des forêts. Outre le risque sanitaire qui se profile, le site d'El Malleh, qui a connu en 2009 une importante opération de baguage du flamant rose, risque de perdre sa classification internationale.

A l'embouchure déversant les eaux usées de la ville sur le bassin supérieur du lac El Malleh, des centaines d'oiseaux jonchent le sol. Cette situation qui persiste depuis plusieurs jours n'a pas l'air d'alerter outre mesure les autorités locales de la wilaya déléguée et encore moins les services des forêts chargés de la gestion de cette zone humide, véritable poumon de la région et escale saharienne obligatoire d'oiseaux migrateurs et semi-sédentaires qui fait la réputation de la région. Abdelhakim Bouzid, un habitué des lieux, a effectué un recensement méthodique des oiseaux ayant péri et en voie de l'être. *«Après le dénombrement d'un millier de cadavres d'oiseaux échus sur les berges du lac, mon collègue a compté encore 75 individus appartenant à différentes espèces le week-end dernier»*, nous dira-t-il. Plus de 71 espèces d'oiseaux d'eau sont répertoriées dans cette zone humide. L'ornithologue de Ouargla, passionné par les oiseaux migrateurs et acteur principal des opérations de baguage du flamant rose effectuées ces dernières années - sous la conduite du professeur Samraoui, directeur du laboratoire de l'université de Guelma - à travers le territoire national constate que *«le représentant local des forêts est dépourvu de moyens d'intervention malgré sa volonté de bien faire»*. Nous confirmons que le préposé à ce service a bel et bien procédé au prélèvement de quelques cadavres d'oiseaux ainsi que quelques individus encore en vie et souffrant de divers symptômes engageant leur pronostic vital.

PHOTO : DR

Plus de 71 espèces d'oiseaux d'eau sont répertoriées dans cette zone humide

Le tout a été envoyé à Alger pour analyse depuis plus d'une semaine. Ainsi, au moment où cette catastrophe écologique prend une ampleur alarmante, les services de l'hydraulique viennent également d'effectuer à leur tour des prélèvements d'eau pour analyse. Aucun interlocuteur n'a daigné répondre à nos questions, le chargé du secteur des forêts a reçu des instructions lui interdisant de répondre à la presse. Seule alternative crédible devant cette situation, le chercheur Abdelhakim Bouzid, confirme que *«l'urgence de la situation aurait dû susciter le déplacement de toute la direction générale des forêts, interlocuteur unique des instances internationales et garante des conditions naturelles ayant permis la classification de ce site au patrimoine universel des zones humides»*.

Houria Aliouat